

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 21 janvier 2025

20h00 / 20h50

Visioconférence

Membres présents :

- OREGGIA Gérard, Président, Sporting Club Marseille
- BERTOLINO Patricia, Vice-présidente, Sardines Triathlon
- CHEVAL Christophe, Vice-président, Sporting Club Marseille
- GIANNINI Véronique, Vice-Présidente, Stade Laurentin Triathlon
- OREGGIA Isabelle, Trésorière adjointe, Sporting Club Marseille
- PAGANINI Mathieu, Membre, Vitrolles Triathlon
- RUELLE Mireille, Trésorière générale / Vice-présidente, Antibes Triathlon

Membres excusés :

- BAUDET Robyn, Membre, Triathlon Team Brignoles
- COPPOLA Annick, Membre, VO3 Max Provence Triathlon
- COPPOLA Pascal, Membre, VO3 Max Provence Triathlon
- CORDIER Yves, Membre, Team Nissa Triathlon
- DELFOUR Marie-Laure, Membre, Mistral Triath' Club Orange
- FERNANDEZ Sandrine, Membre, AMSL Fréjus Triathlon
- JOUFFRET Nathalie, Membre, Tri Academy Squad
- MAILHES Thierry, Secrétaire général, Istres Sports Triathlon
- PIERRETON Emeric, Membre, Sardines Triathlon
- QUILL Mehdi, Membre, Toulon Var Triathlon
- SEGABIOT VIATOR Annick, Membre, Licence individuelle

Invités à titre consultatif :

- PAOLI Vincent, Directeur Général
- PALACIO Chloé, Chargée administratif et vie sportive
- SAORIN Arnaud, Conseiller technique de Ligue

Avec la participation de plus d'un tiers des membres du conseil d'administration (CA), Gérard OREGGIA, président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de triathlon (LIGUE), ouvre officiellement la séance. Il accueille les participants et précise qu'en l'absence de Thierry MAILHES, ce sera Mireille RUELLE qui fera office de second signataire lors de cette séance. Il présente ensuite l'ordre du jour de la manière suivante :

1. **Point sur les ressources humaines**
2. **Validation de la lettre de mission expert-comptable 2025**
3. **Validation de la modification des coûts 2025 (p.38/39/40)**
4. **Questions diverses**

1. Point sur les ressources humaines

Monsieur Christophe CHEVAL présente un bilan synthétique des travaux menés par la commission des ressources humaines au cours des quatre dernières années. Il met en avant les principales actions engagées et les évolutions constatées dans le domaine de la gestion du personnel.

Il poursuit en informant le conseil d'administration que Monsieur Vincent PAOLI est une nouvelle fois "papa" depuis le 7 janvier 2025 . À cette occasion, il rappelle les droits du salarié en matière de congé parental, notamment les modalités de prise de congé et les démarches administratives associées.

Par ailleurs, un point est fait concernant la situation de Monsieur Raphaël SERRAPICA. Ce dernier devait initialement reprendre son poste à l'issue de son arrêt pour maladie non professionnelle à la fin du mois de décembre 2024. Toutefois, lors de sa visite médicale de reprise effectuée le 30 décembre 2024, le médecin du travail a estimé ne pas être en mesure de statuer sur son aptitude à reprendre son poste. Une seconde visite médicale a donc été programmée le 2 janvier 2025. À cette occasion, le médecin du travail a conclu que : *"Le poste de travail n'est pas compatible avec l'état de santé du salarié constaté ce jour, et une procédure d'inaptitude est à envisager."*

Une troisième visite s'est tenue le 14 janvier 2025, à l'issue de laquelle le médecin du travail a définitivement statué sur l'inaptitude de Monsieur Raphaël SERRAPICA. Le diagnostic posé indique : *"Inapte à reprendre sur le poste précédemment occupé. L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi."*

Dans ce contexte, et conformément aux dispositions légales en vigueur, Monsieur Raphaël SERRAPICA est convoqué à un entretien préalable à une éventuelle décision de licenciement. Cet entretien se tiendra le 10 février 2025 à 14h00 sous la direction de Monsieur Gérard OREGGIA, Président de la Ligue.

2. Validation de la lettre de mission expert-comptable 2025

Vincent PAOLI propose à l'ensemble des membres du CA de confier la mission de présentation des comptes annuels au même cabinet d'expertise comptable que celui de la saison 2024, à savoir, Aix@compta - 2290 Route des Milles, 13510 Éguilles.

Abstention : 0

Contre : 0

Le cabinet d'expert-comptable est adopté à l'unanimité.

3. Validation de la modification des coûts 2025 (p.38/39/40)

Véronique GIANINI présente le nouveau format de défraiement des arbitres en rappelant que le but est d'accentuer leurs engagements en les professionnalisant.

Abstention : 0

Contre : 0

La modification des coûts est adoptée à l'unanimité.

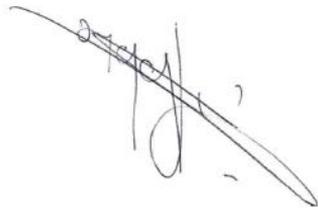
Gérard OREGGIA rappelle que la nouvelle équipe élue devra revoter ce changement.

4. Questions diverses

Gérard OREGGIA informe l'ensemble des membres du CA que le protocole d'aide du CD13 évoqué lors du dernier CA est devenu caduc suite à l'obtention de la subvention du conseil départemental..

En l'absence d'autres questions, Gérard OREGGIA clôture la séance en rappelant que c'était le dernier CA de l'Olympiade, en évoquant quelques chiffres clés de cette mandature et exprime sa reconnaissance envers les membres du CA ainsi qu'envers les salariés présents.

Gérard OREGGIA – Président



**Mireille RUELLE– Trésorière générale /
Vice-présidente**



Merci à nos partenaires !

